

M DE BARRUEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 janvier 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament olographe en date du 24 juin 2023, Monsieur Patrick Yves Marie Pierre **de BARRUEL**, demeurant à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 64 rue Thomas de Camaret, célibataire, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 11 janvier 2024 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.